Juillet 2021 N°13

AGIFImag

À LA UNE

NOUVELLES LGV : L'EXÉCUTIF À LA RELANCE

Les projets de lignes nouvelles reviennent à l'agenda du gouvernement. Dans un courrier daté du 27 avril 2021 adressé à la présidente de la région Occitanie, Carole Delga, et au maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, Jean Castex a confirmé l'engagement financier de l'Etat sur les lignes Bordeaux-Toulouse (4,1 milliards d'euros) et Montpellier-Perpignan (3,2 milliards d'euros) – annonçant également le lancement de l'enquête publique concernant la section Montpellier-Béziers avant la fin de l'été 2021, ce qui permettrait de déclarer l'utilité publique en 2022.

Le chef du gouvernement a par ailleurs confirmé les clés de financement de ces projets (Collectivités locales : 40% ; Etat : 40% ; Union européenne : 20%), identiques au projet de ligne nouvelle Provence-Alpes-Côte d'Azur (LNPCA). Cette avancée, dont l'AGIFI se félicite, pose désormais la question du modèle juridico-financier à mettre en place pour parvenir à la réalisation de la première branche du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), le projet le plus avancé de tous les projets de ligne à grande vitesse (LGV) en France, car déclaré d'utilité publique en 2016.

Dans un contexte marqué par la nécessaire – elle aussi - remise en état du réseau ferroviaire destiné aux trajets du quotidien ainsi que la faible marge de manœuvre financière de SNCF Réseau, la contribution des acteurs privés du ferroviaire, en matière de financement, de ressources humaines et de compétences, sera, à l'évidence, nécessaire pour parvenir aux objectifs escomptés. L'AGIFI, qui entend ne pas opposer le développement de lignes nouvelles à la modernisation du réseau, aura l'occasion, dans le cadre de cette année destinée au rail et à sa promotion en tant que mode de transport le plus à même de répondre aux objectifs de transition écologique du secteur des transports, de développer ses réflexions sur ce sujet d'importance pour les territoires et d'œuvrer, aux côtés des pouvoirs publics, à la réalisation de ces projets.

REMERCIEMENTS

Premier président de l'AGIFI (2014-2017) puis Vice-Président (2018-2021), Christophe Pélissié du Rausas cède sa place au conseil d'administration de l'association, en tant que représentant de LISEA, à Valérie Vesque-Jeancard, devenue également Présidente de VINCI Railways le 1er juin 2021. Christophe Pélissié du Rausas, qui a été à l'origine de la création de l'AGIFI, a très largement contribué à la promotion, pendant près de sept ans, de l'expertise des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires indépendants. L'ensemble des membres de l'AGIFI tient à le remercier chaleureusement pour son engagement.

ÉCHOS DE NOS INFRASTRUCTURES

SYNERAIL : LE RÉSEAU GSM-R ÉTENDU

Le réseau GSM-Rail (GSM-R), réseau de télécommunications mobiles dédié aux besoins des personnels du transport ferroviaire, a récemment été étendu par les équipes de SNCF Réseau et de SYNERAIL à la nouvelle extension Pontoise-Gisors-Serqueux en Normandie. Cette dernière, portant sur 15 sites GSM-R s'étendant sur environ 90 kilomètres, complète un réseau déjà très dense d'environ 16 000 km de voies ferrées équipées en GSM-R, et permettra d'augmenter la part du fret ferroviaire dans la desserte du port du Havre vers l'Île-de-France et le reste de l'Europe. Réalisée sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau, cette extension a ensuite été intégrée en exploitation-maintenance dans le réseau GSM-R par SYNERAIL. Une parfaite illustration de la coopération entre les acteurs publics et privés, engagés dans la modernisation d'infrastructures ferroviaires existantes.

OC'VIA S'ENGAGE AUX CÔTÉS D'INDIGO POUR DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ DANS LES TERRITOIRES

Depuis le mois de février 2021, Oc'via s'est engagé, dans le cadre de sa démarche environnementale, avec Indigo, plateforme visant à développer l'entraide et à diminuer la production de déchets en favorisant le réemploi d'objets ou l'échange de services, pour offrir aux six collectivités territoriales concernées par le Contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier (CNM) un abonnement de trois ans à « Indigo City ». Un dispositif qui, en permettant notamment à ses utilisateurs de mesurer leur impact environnemental et solidaire par l'intermédiaire d'indicateurs précis, soutiendra les initiatives des collectivités visant à construire de véritables communautés d'éco-citoyens. A travers cette initiative locale, qui conduira à l'émergence de premiers partenariats à la rentrée, Oc'Via démontre une nouvelle fois son engagement concret en faveur du développement durable.

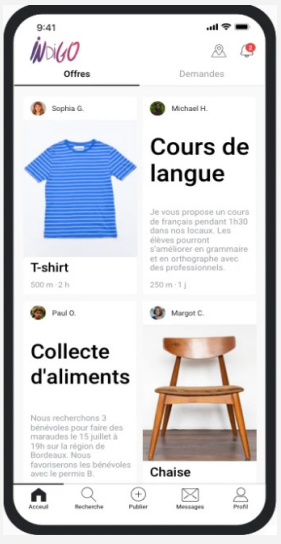

L'AGIFI EN BREF

LOÏC DORBEC RÉÉLU À LA PRÉSIDENCE DE L'AGIFI

Au cours de la dernière assemblée générale de l'AGIFI, qui s'est tenue le 26 mars 2021, Loïc Dorbec, Président d'Eiffage Rail Express (ERE) et Directeur de l'Asset Management d'Eiffage Concessions, a été réélu à la présidence de l'Association Française des Gestionnaires d'Infrastructures Ferroviaires Indépendants (AGIFI). Elu pour la première fois en 2019, Loïc Dorbec entame ce nouveau mandat dans un contexte marqué par le regain d'attrait pour le transport ferroviaire, la poursuite des réflexions sur l'avenir des lignes de desserte fine du territoire et les récentes annonces du gouvernement sur les nouvelles lignes à grande vitesse.

AGENDA

2 Septembre 2021

Départ du Connecting Europe Express de Lisbonne avec des arrêts à Hendaye, Bordeaux, Chambéry, Strasbourg et Paris entre le 4 septembre et le 7 octobre 2021

14 Septembre 2021

Colloque annuel de l'AFRA sur le thème : « L'ouverture à la concurrence du marché ferroviaire : freins et attentes »

16 Septembre 2021

11ème édition des Grands Prix des Régions organisée par Ville Rail & Transports

28 au 30 Septembre 2021

Rencontres Nationales du Transport Public organisées par le GART et l'UTP :

o Intervention de Loïc Dorbec le 29 septembre à la table ronde intitulée : « Petites lignes ferroviaires : nouveau modèle ? »

INNOVATION

LE PROJET DE TRAIN AUTONOME ECOTRAIN LABELLISÉ

ECOTRAIN, un train autonome fonctionnant grâce à des batteries rechargées via l'énergie solaire photovoltaïque, a été labellisé le 22 juin 2021 par le comité de labellisation d'I-TRANS.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets du 4e Programme d'investissements d'avenir (PIA 4) et qui a pour objectif d'offrir une solution de transport alternative sur des lignes situées dans des territoires très ruraux, est développé par un consortium composé de six industriels français de référence et de deux grandes écoles d'ingénieurs. Pour ce faire, ECOTRAIN propose de réutiliser les voies de lignes délaissées pour réaliser environ vingt voyages par jour, desservant à la demande chacune des gares du parcours. Une version « Micro-fret » de ce train autonome est également prévue sur les mêmes lignes pour favoriser les circuits courts. 8 millions d'euros ont d'ores et déjà été mobilisés pour la mise en œuvre du pré-démonstrateur dont les premiers essais seront réalisés dès 2022, notamment en région Occitanie, partenaire du programme.

NOUVELLE DU SECTEUR FERROVIAIRE

PETITES LIGNES : LE PROJET DE LOI 3DS/4D AU SÉNAT

Après la publication fin 2020 du décret d'application de l'article 172 de la loi d'orientation des mobilités (LOM), le sujet des petites lignes ferroviaires revient sur le devant de la scène.

L'article 9 du projet de loi 3DS/4D, alors unique article dédié à la chose ferroviaire lors de sa présentation au Sénat, précise un peu plus encore le cadre applicable à ce type de lignes (périmètre des transferts de gestion et de missions ; gestion des gares ; mise à disposition des salariés de SNCF Réseau et de SNCF Gares & Connexions ; transfert de propriété). Si cet article est le bienvenu tant il permettra aux régions de lancer, si elles le souhaitent, des projets de régénération de certaines de leurs petites lignes, l'AGIFI tient à souligner que la réalisation de ces derniers sera conditionnée à l'atteinte d'un équilibre économique satisfaisant, résultat qui, notamment, ne pourra être atteint sans la transmission, par SNCF Réseau, des référentiels portant sur ces lignes ou l'élaboration, de façon collective, d'un cadre minimum commun en la matière.

3 QUESTIONS À...

FRANCK TUFFEREAU

Délégué Général de l'AFRA et Coordinateur de la Coalition 4F

Quel constat faites-vous après la création de 4F, il y a un peu plus d'un an ?

Depuis la remise du rapport au Ministre des Transports, les services de l'Etat, SNCF Réseau et les membres de l'alliance ont continué à travailler ensemble à l'élaboration du plan de relance. Les annonces très encourageantes du Premier ministre et le montant des aides annoncées correspondent aux attentes de l'alliance. En revanche, les arbitrages financiers ne sont pas encore bouclés. Certains projets ne trouvent pas de financements régionaux. Les enveloppes réservées aux projets ferroviaires ne sont pas suffisantes. Des projets locaux sont encore inaboutis et certains nécessiteront des investissements de la part des partenaires industriels locaux. L'AFRA et les membres de l'alliance resteront vigilants.

Quels sont les grands chantiers du moment ?

L'alliance a proposé au Ministre des Transports, lors de la sortie de la stratégie nationale pour le développement du fret ferroviaire, la signature conjointe d'un pacte qui reprendra, d'une part, les engagements de chaque partie et instaurera, d'autre part, des indicateurs de suivi.

Quelle est la place des infrastructures dans le redéveloppement du fret ferroviaire ?

Une majorité des investissements consacrés au doublement des parts de marché du fret ferroviaire se concentre sur la rénovation ou la construction d'infrastructures ferroviaires. D'autres investissements seront consacrés à l'innovation, l'amélioration de la qualité de service, le soutien à l'exploitation (wagons isolés, péages d'infrastructures, aide à la pince, etc.).

Directeur de la rédaction : Loïc Dorbec
Co-directeur de la rédaction : Adrien Maury
Rédactrice en chef : Apolline Mazillier
Crédits photo : Francis Vigouroux, Yannick Brossard, CEREMA, Astragles Glaux, Indigo City, photothèque VINCI.

RESTONS CONNECTÉS

@AGIFIfrance
#LeRailAutrement

AGIFI

13-15 rue Taitbout
75009 Paris
+33 (0)1 48 01 47 45
www.agifi.org